Remise gracieuse de deux mille dinars d'amende est faite au nommé :

Baali Chérif Smaïn, condamné le 22 février 1973 par la cour de Constantine.

Art. 2. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 juillet 1976.

Houari BOUMEDIENE

DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 16 juillet 1976 portant acquisition de la nationalité algérienne.

Par décret du 16 juillet 1976, sont naturalisés Algériens dans les conditions de l'article 10 de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne :

Abdelalim Mohamed, né le 13 mai 1948 à Béchar ;

Abdelkader ould Embarek, né le 1er novembre 1944 à Kréan, commune de Sabra (Tlemcen), qui s'appellera désormais : Merabet Abdelkader ;

Abdelkader ben Mohamed, né en 1927 au douar Ikhokhchen, Louta, province de Nador (Maroc) et ses enfants mineurs : Fatma bent Abdelkader, née le 2 mai 1958 à Aïn Taya (Alger), Sid-Ali ben Abdelkader, né le 4 janvier 1960 à Aïn Taya, Mérieme bent Abdelkader, née le 29 mars 1961 à Aïn Taya, Aïcha bent Abdelkader, née le 18 octobre 1962 à Aïn Taya, Brahim ben Abdelkader, né le 1er mars 1964 à Aïn Taya, Fadila bent Abdelkader, née le 9 mars 1967 à Aïn Taya, Khadidja bent Abdelkader, née le 13 février 1969 à Alger 9ème, Mohamed ben Abdelkader, né le 29 mars 1971 à Aïn Taya ;

Abdelkader ben Mohammed, né le 27 février 1949 à Aïn Manaa, commune de Aïn El Hadjar (Saïda), qui s'appellera désormais : Zerrouki Abdelkader ;

Abdelkader ben Mohamed, né en 1928 à Aït Youb, Sefrou, province de Fès (Maroc) et ses enfants mineurs : Abbassia bent Abdelkader, née le 2 janvier 1961 à Sidi Bel Abbès, Mourad ben Abdelkader, né le 10 mai 1962 à Sidi Bel Abbès, Noria bent Abdelkader, née le 4 février 1965 à Sidi Bel Abbès, Fatma bent Abdelkader, née le 24 juillet 1966 à Sidi Bel Abbès, Mohammed ben Abdelkader, né le 22 décembre 1967 à Sidi Bel Abbès, Soumia bent Abdelkader, née le 24 juillet 1971 à Sidi Bel Abbès, qui s'appelleront désormais : Bouhou Abdelkader, Bouhou Abbassia, Bouhou Mourad, Bouhou Houria, Bouhou Fatma, Bouhou Mohammed, Bouhou Soumia ;

Abdelkader ben Selam, né le 6 janvier 1950 à Attatba (Blida) ;

Abderahman Aïcha, épouse Meftah Mohammed, née le 4 octobre 1919 à Oran ;

Abderahmane ben Embarek, né le 13 avril 1946 à Miliana (El Asnam), qui s'appellera désormais : Bembarek Abderrahmane ;

Ahmed ould El Feddil, né le 16 novembre 1948 à Nédroma (Tlemcen) ;

Ahmed ben Kaddour Oufkir, né en 1922 à Bouanane, Boudnib (Maroc) et ses enfants mineurs : Najia bent Ahmed, née le 8 février 1960 à Béni Saf (Tlemcen), Rahmouna bent Ahmed, née le 9 mai 1964 à Aïn Témouchent, Fatima bent Ahmed, née le 4 novembre 1966 à Béni Saf, Omar ould Ahmed, né le 2 mars 1970 à Béni Saf, qui s'appelleront désormais : Oufkir Ahmed, Oufkir Najia, Oufkir Rahmouna, Oufkir Fatima, Oufkir Omar ;

Ahmed ould Lakhdar, né le 9 janvier 1918 à Sidi Bel Abbès, qui s'appellera désormais : Slimane Ahmed ;

Ahmed ben Mimoun, né le 9 février 1949 à Betioua (Oran), qui s'appellera désormais : Mimoun Ahmed ;

Ahmed ben Mohammed, né le 6 décembre 1921 à Remchi (Tlemcen), qui s'appellera désormais : Khelifi Ahmed ;

Ahmed ben Mohamed, né en 1915 à Ksar Dar Beïda, cercle d'Erfoud, annexe de Rissani, province de Ksar Es Souk (Maroc) et ses enfants mineures : Moulay Zhor, née le 7 mars 1958 à Kenadsa (Béchar), Moulay Kenza, née le 14 avril 1960 à Kenadsa, Moulay Khedidja, née le 16 juin 1965 à Kenadsa ; ledit Ahmed ben Mohamed s'appellera désormais : Moulay Ahmed ;

Ahmidou ben Lahcène, né le 5 mars 1946 à Tiaret et ses enfants mineurs : Noureddine ould Ahmidou, né le 20 juin 1971 à Tiaret, Keltoum bent Ahmidou, née le 17 novembre 1972 à Tiaret, Lahcène ben Ahmidou, né le 21 novembre 1974 à Tiaret, qui s'appelleront désormais : Safi Ahmidou, Safi Noureddine, Safi Keltoum, Safi Lahcène ;

Aïcha bent Hammou veuve Belabed Mohamed, née en 1921 à Béni Saf (Tlemcen) ;

Aïcha bent Lakhdar, veuve Tafna Larbi, née le 9 février 1935 à Aïn Témouchent (Sidi Bel Abbès), qui s'appellera désormais : Belahcène Aïcha ;

Aïssa ben Allal, né en 1932 à Ouled Mimoun (Tlemcen), qui s'appellera désormais : Arab Aïssa ;

Aïssa ben Smaïl, né en 1939 à Béni Chicar, province de Nador (Maroc) et ses enfants mineurs : Djamila bent Aïssa, née le 8 novembre 1962 à Es Senia (Oran), Abdelkader ben Aïssa, né le 28 décembre 1963 à Es Senia, Louisa bent Aïssa, née le 11 février 1966 à Es Senia, Saliha bent Aïssa, née le 5 juin 1969 à Es Senia, Leïla bent Aïsa, née le 11 novembre 1971 à Es Senia, Rachida bent Aïsa, née le 3 octobre 1974 à Es Senia, qui s'appelleront désormais : Abdoun Aïssa, Abdoun Djamila, Abdoun Abdelkader, Abdoun Louiza, Abdoun Saliha, Abdoun Leïla, Abdoun Rachida ;

Ali ben Abdallah Mohamed, né le 28 novembre 1951 à Hassiane El Toual (Oran), qui s'appellera désormais : Abdellah Ali ;

Ali ben Abdesselem, né en 1888 au douar Sakkoum, province de Marrakech (Maroc) et ses enfants mineurs : Aïcha bent Ali, née le 26 janvier 1958 à Ténès (El Asnam), Ahmed ould Ali, né le 29 janvier 1961 à Relizane (Mostaganem) Rachida bent Ali, née le 17 janvier 1963 à Relizane, Mahfoud ould Ali, né le 9 novembre 1964 à Relizane, Hocine ould Ali, né le 9 mai 1967 à Relizane, Mohammed ben Ali, né le 7 mai 1969 à Sidi Bel Abbès, Abdelkader ould Ali, né le 10 décembre 1970 à Sidi Bel Abbès ;

Ali ould Lahcène, né en 1924 à Boudenib, Tafilalet (Maroc) et ses enfants mineurs : Nacéra bent Ali, née le 10 septembre